

# ÉLECTIONS AUTOMNE 2019

*Les élections de l'Association des Sociétés Techniques de Polytechnique (ASTP) auront lieu cet automne.*

## **Qu'est-ce que l'ASTP?**

L'ASTP regroupe les sociétés techniques de Polytechnique Montréal suivantes: Archimède, Avion Cargo, Baja SAE, Canoë de béton, Élikos, Esteban, Formule SAE, Machine EPM, Métis, Oronos, Polybroue, PolyCortex, Poly eRacing, PolyOrbite, PolySTAR et Pont d'acier ÉPM.

Elle a comme mission de promouvoir, soutenir et développer les sociétés techniques en collaboration avec l'Association étudiante de Polytechnique (AEP).

## **Qu'est-ce que les élections de l'ASTP?**

C'est la période où les membres siégeant sur le Comité Exécutif sont élus pour une période d'une année.

## **Description des postes**

### ***Président***

Le président est le dirigeant en chef de l'ASSOCIATION. Il a le contrôle général et assume la surveillance des affaires de l'ASSOCIATION. Il voit à l'exécution des décisions de l'assemblée des MEMBRES et signe tous les documents requérant sa signature. Il préside les réceptions officielles. Il assume les attributions de toute fonction dont la charge est vacante. Il remplit tout autre mandat que peuvent lui confier l'assemblée des MEMBRES. Il remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

### ***Trésorier***

Le responsable des finances agit à titre de trésorier de l'ASSOCIATION. Il a la charge et la garde des fonds de l'ASSOCIATION. Il tient un relevé précis des biens, des dettes, des recettes et des déboursés de l'ASSOCIATION dans un, ou des livres, appropriés. Il dépose dans une institution financière, déterminée par l'assemblée des MEMBRES, les fonds de l'ASSOCIATION. Il voit à la préparation des prévisions budgétaires pour l'exercice courant et les soumet à l'assemblée des MEMBRES. Il signe, conjointement avec un autre représentant, tous les chèques de l'ASSOCIATION. Il voit à ce que le budget soit respecté et soumet mensuellement des états financiers à l'assemblée des MEMBRES, sur demande de celui-ci. Il exécute toutes les opérations financières de l'ASSOCIATION. Finalement, il prépare à la fin de l'année fiscale le bilan, l'état des revenus et dépenses et tout autre rapport pouvant lui être exigé. Il remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

### ***Secrétaire Général***

Il veille à ce que les procès-verbaux des instances de l'ASSOCIATION soient rédigés. Il a la garde des résolutions et de tout autre registre corporatif. Il s'occupe de la correspondance officielle de l'ASSOCIATION. Advenant l'incapacité d'agir du président, il en exerce tous les pouvoirs et en remplit toutes les fonctions. Il peut exercer tout pouvoir qui lui est délégué par l'assemblée des MEMBRES. Il remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

### **Dates importantes**

- **15 au 20 septembre 2019** : Période de dépôt des candidatures
  - Pour déposer votre candidature, vous devez remplir le formulaire s'appliquant à la position recherchée, soit le *Formulaire A1* pour un poste sur le Conseil Exécutif, et envoyer les documents requis tel que précisé dans le formulaire à [societes.techniques@polymtl.ca](mailto:societes.techniques@polymtl.ca)
- **Fin septembre 2019**: Présentation des candidats et vote en assemblée
  - Lors d'une assemblée dont la date aura été préalablement déterminée par l'ASTP, les candidat(e)s auront l'occasion de se présenter à l'ASTP et aux directeurs des sociétés techniques membres de l'ASTP, sous la forme d'un discours d'un maximum de cinq minutes.
  - Le vote pour les élections de l'ASTP se fait en assemblée. Les membres de l'ASTP se réunissent et votent pour déterminer les candidats qui occuperont les postes disponibles.